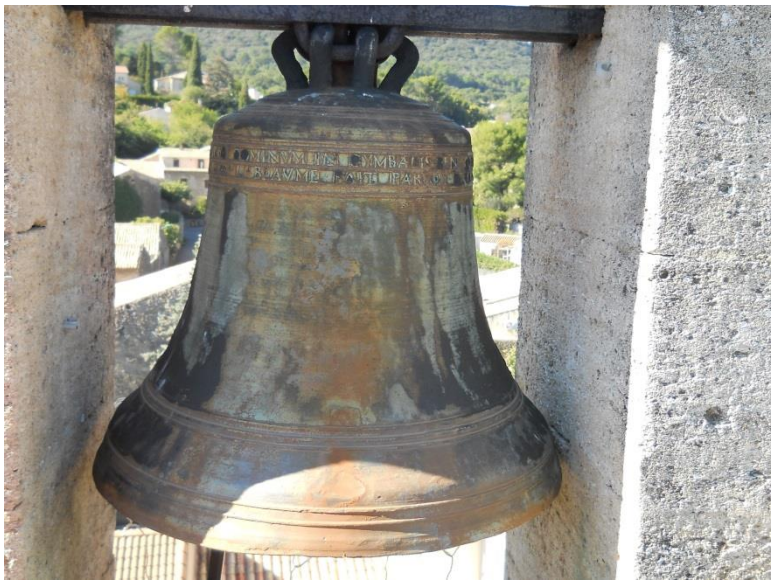

ORSAN
Bulletin d'Information

N° 57

ORSAN

Juillet 2017

Préambule

Chères Orsannaises, chers Orsannais,

J'ai le plaisir de vous adresser la 57e édition du bulletin Municipal.
Dans ce numéro estival vous trouverez toute l'actualité de notre Commune.
Après cette longue période électorale qui s'achève, et ses premières mesures, l'équipe municipale, les enseignants et les représentants des parents d'élèves ont voté lors du conseil d'école du 20 juin dernier, pour le retour à la semaine de quatre jours dès la rentrée prochaine.

La demande a été transmise à la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN), qui nous fera part de sa décision courant juillet.

Tout ceci ne nous a pas empêché de poursuivre nos engagements pour la commune.

Ainsi les travaux continuent et ils vont même s'accélérer d'ici la fin de l'année.
La construction d'un nouvel hangar pour les services techniques plus grand, plus fonctionnel, l'installation d'une unité de déferrisation destinée à améliorer la qualité de l'eau et la modification du PLU vont débuter courant septembre.

Enfin et comme l'été est là avec ses premières chaleurs étouffantes, le CCAS veille avec un suivi particulier sur les personnes âgées.
C'est aussi l'occasion pour le Comité des fêtes, le Club Taurin et l'Association de Parents d'Élèves de vous proposer des animations de qualité en ce début d'été.

Très bonne lecture à toutes et à tous.

Bernard
DUCROS

Agenda 2017

- 5 Août : Bodega du Comité des Fêtes
- 2 Septembre : Assemblée Générale du TCO
- 2 Septembre : Bodega du Club Taurin
- 9 Septembre : Forum des Associations
- 9 Septembre : Accueil des nouveaux arrivants
- 28 Octobre : Repas des Cheveux Argentés
- 31 Octobre : Soirée Halloween avec le comité des fêtes et l'APE
- 11 Novembre : Journée Tennis du TCO
- 11 Novembre : Armistice
- 3 Décembre : Loto des Cheveux Argentés
- 22 Décembre : Goûter de Noël APE
- 31 Décembre : Reveillon St Sylvestre Comité des Fêtes

Modification du PLU

La modification du PLU votée en Conseil Municipal, a pour objet :
Mettre à jour le règlement en fonction des dernières législations : loi Alur du 24 mars 2014 (suppression des COS et des superficies minimales de terrains), nouvelles codifications suite à l'ordonnance du 23 septembre 2015.
Quelques ajustements réglementaires, à savoir : possibilité de construire des hangars agricoles en zone Nh, selon conditions, délimiter un secteur en zone UA à vocation exclusive de commerces et services, permettre les aires de jeux et skate Park en zone urbaine, etc.
Ouverture à l'urbanisation d'une partie des zones 1AU.

Skate Park

Après la modification du règlement du PLU, et une fois l'interdiction de construire des aires de jeux ou skate Park en zone urbaine levée, nous pourrons alors envisager d'en construire un.

Les skate-Parks jouissent à l'heure actuelle d'une grande popularité. Mais, vu l'investissement que nécessite une telle installation, beaucoup de communes renoncent à s'équiper. Or, dans la mesure où les jeunes ne disposent pas d'un endroit spécifique situé près de leur domicile, ils ont tendance à utiliser les routes, les escaliers, …, mettant ainsi en danger leur propre sécurité, ainsi que celle des autres usagers.
Un skate-Park n'est aucunement un « lieu de rassemblement pour jeunes délinquants». En effet, en plus de permettre de pratiquer son sport favori (skate-board, roller, BMX, trottinette, …), le skate-Park est un lieu de rassemblement, de rencontres, d'expression, mais aussi un aménagement complémentaire à l'offre de loisirs de la commune.
La demande venant des jeunes Orsannais, leur envie de s'impliquer dès le début pour le choix des modules et du terrain afin de créer un lieu unique qui réponde à leurs attentes, pour garantir son succès.
Le choix de l'emplacement est important. Il faut en effet qu'il soit facilement accessible, mais aussi un peu isolé pour éviter les problèmes de voisinage.

La boite à idées est ouverte, merci de nous faire part de toutes vos suggestions concernant notamment l'emplacement qui vous parait le plus judicieux.

Rénovation de l'aire de jeux par le personnel du service technique

La commission Culture et Patrimoine

Au mois de décembre 2016, nous vous avions présenté nos projets et nous vous avions remerciés de votre participation active.
Aujourd'hui, nous désirons faire un bilan des actions menées durant ces mois de 2017, toujours grâce à votre collaboration.
La collecte d'archives privées sur le thème " Orsan de 1850 à nos jours " a permis de récolter plus de 350 documents, que nous avons mis à votre disposition lors de l'exposition courant Mars-Avril.
La salle d'exposition permanente est officiellement inaugurée et vous avez été nombreux à vous déplacer ce soir-là. N'hésitez pas à venir découvrir votre patrimoine, l'Horloge d'édifice, les portraits des différents présidents retrouvés dans le clocher de la mairie, le volet sustentateur de l'avion du pilote Rosar, et quelques autres surprises. Grâce à notre petite vitrine nous pouvons accueillir des dons particuliers qui sollicitent une précaution particulière, comme le casque de la première Guerre Mondiale, porté par le grand-père de Vincent Sauze. Un livre qui date de 1891, écrit par Marc Bonnefoy, qui a été offert par la bibliothèque municipale d'Orsan, va bientôt trouver sa place à côté des autres objets déjà exposés. Si vous pensez détenir des "petits trésors" qui font partie du patrimoine local, et que vous avez oublié au grenier ou dans la cave, soyez solidaires du développement de la Culture à Orsan et venez nous les proposer, nous serons ravis de vous renseigner.
Comme vous pouvez le constater nous avons varié les manifestations, collectes d'archives privées, expositions, création de la salle d'exposition. En parallèle, nous avons pu déposer un dossier concernant la cloche de la tour de la mairie, auprès du Conservateur départemental des Antiquités et Objets d'Art, Monsieur Guillaume Bernard. Notre demande a été prise en compte, et cette belle cloche qui date de 1733, a suscité l'intérêt. Actuellement, nous attendons une réponse pour savoir si cette œuvre pourra être recensée ou classée aux monuments historiques.
Ci-joint des photos de notre belle dame qui mesure le temps depuis 284 ans au sein de notre village.
L'intérêt de cette démarche est de protéger notre patrimoine, car tout objet d'art non recensé, ni répertorié, peut-être à la merci de malveillances : dégradations, vols.
Notre prochain projet sera d'étudier les cloches de l'église, afin de déterminer si nous pourrons aussi les faire recenser.
Nos collectes privées ne sont pas terminées, si vous avez des propositions, des documents à nous présenter vous serez toujours les bienvenus.
Nous vous remercions chaleureusement pour votre intérêt.
De la part de Madame Joubé-Poreau Martine et les membres de la Commission Culture et Patrimoine.

Le brûlage des végétaux

Le brûlage des végétaux sur la commune **est interdit quelle que soit la période de l'année**. Vous devez donc obligatoirement vous rendre dans l'une des déchetteries de l'agglomération du Gard Rhodanien. Les plus proches de notre commune sont celles de Chusclan et de Laudun l'Ardoise.

HORAIRES CHUSCLAN

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8h - 12h	-	8h - 12h	-	8h - 12h	8h - 12h
14h - 17h	-	14h - 17h	-	14h - 17h	14h - 17h

HORAIRES LAUDUN L'ARDOISE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8h - 12h	8h - 12h	8h - 12h	8h - 12h	-	8h - 12h
14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	-	14h - 17h

Le pont du Gard

GRATUITÉ D'ACCÈS AU PONT DU GARD

Le conseil d'administration de l'EPCC qui gère le Pont du Gard a mis en place une nouvelle politique tarifaire depuis le 1er janvier de cette année.

Désormais, les cartes d'accès gratuit ne sont plus valides. Pour bénéficier de la gratuité, les résidents de la commune qui a signé une convention avec le Pont du Gard, devront présenter à l'entrée une pièce d'identité ainsi qu'un document justifiant de leur domicile (de moins de 6 mois). Tous les passagers d'un véhicule devront présenter ces documents.

Trois formules grand public seront par ailleurs proposées :

Le Pass découverte, qui comprend la visite du Pont, du musée, du ludo, du ciné, de Mémoires de garrigues, et de l'exposition temporaire, à 8,50 euros par adulte (réduit 6 euros).
Le Pass aqueduc, qui ajoute au Pass découverte la visite du canal romain au 3ème étage du Pont, à 11,50 euros par adulte (réduit 9 euros).
Le Pass prestige, qui comprend les visites guidées du monument, du canal romain et du musée, ainsi que l'entrée dans tous les espaces de découverte et les expositions temporaires, à 15,50 euros par adulte (réduit 13 euros).

Une carte d'abonnement avec accès illimité au site toute l'année et une remise de 20 % sur trois billets pour les événements payants, à 15 euros par personne.

Collecte des végétaux

Dans le cadre de sa participation active à la protection de l'environnement, et comme elle s'y était engagée à le faire, afin de faciliter la vie d'un certain nombre d'administrés, la commune d'ORSAN organise la collecte des déchets verts, depuis Octobre 2016.

Ce service public, gratuit et facultatif de collecte « en porte à porte », géré par la mairie est uniquement proposé aux personnes de plus de 65 ans ou à mobilité réduite (titulaire d'une carte d'invalidité).
Les personnes désireuses de bénéficier de ce service, doivent remplir les conditions d'éligibilité, décrites ci-dessus, afin de pouvoir s'inscrire en mairie.

Il leur sera ensuite vendu un Big-bag (sac en toile plastique d'un m3, estampillé avec le logo d'Orsan) au prix de 15 Euros, dont ils seront propriétaires. Il ne sera délivré qu'un seul sac par foyer. Celui-ci est à retirer en Mairie. Le paiement est à réaliser par chèque uniquement, libellé à l'ordre du trésor public.

En cas de perte, de vol ou de dégradations, la personne qui souhaite continuer à bénéficier du service, devra racheter un Big-bag et s'acquitter à nouveau de la somme de 15 Euros.
Le ramassage est organisé, selon un calendrier de passage chez les particuliers, par secteur, une fois par mois, **de Septembre à juin, soit dix fois par an.**
En Juillet et Aout inclus, la collecte est suspendue.

Lorsque le Big-bag est plein, le particulier s'adresse à la Mairie au minimum une semaine avant, soit par téléphone au : 04 66 90 14 09 ou par mail à l'adresse suivante : mairie@orsan.fr, pour convenir du jour et de l'heure de passage. La présence du propriétaire est indispensable. En cas d'absence de celui-ci, la collecte est annulée et les formalités devront être renouvelées par l'intéressé.

Aucun sac ne sera toléré sur la voie publique, en dehors des jours de collecte.

Ce service n'a pas vocation à remplacer le dépôt en déchetterie. L'équipe municipale fait donc appel à la responsabilité de chacun en rappelant que les déchetteries de Chusclan et Laudun, situées à seulement quelques kilomètres, recueillent les déchets verts toute l'année.
A ce jour plus de 50 foyers bénéficient de ce service régulièrement.

Ravalement des façades

L'opération « ravalement des façades » qui est une opération programmée d'amélioration de l'habitat, **se poursuit en 2017.** Cette action vise à soutenir la réhabilitation du patrimoine bâti privé ancien sur une partie du territoire de la commune
La Commune d'ORSAN souhaite favoriser les interventions sur le bâti par la mise en place d'un système d'aides incitatives, qui peuvent atteindre jusqu'à **2000 €uros.** Cette action de requalification très visible du bâti étant susceptible d'amorcer un changement d'image notable et rapide.
Les objectifs principaux sont d'assurer la qualité des ravalements, la cohérence des teintes afin de conserver la particularité de notre région et le patrimoine propre à notre commune.
Ces aides, visent également à améliorer l'image de notre village, afin de permettre à ses habitants de se l'approprier et de le rendre plus attractif.

Fleurissement participatif des rues

La convention de fleurissement participatif, visant à garantir le cadre et la réussite des projets de végétalisation des rues d'Orsan, se poursuit en 2017. La municipalité d'ORSAN s'engage à accompagner les projets, les plantes sont proposées et offertes par la Mairie en contrepartie du respect de certaines conditions. Pour tout renseignement se rapprocher du secrétariat de la Mairie

Ecole

Avec les beaux jours et les fortes chaleurs l'année scolaire approche bientôt de son terme. Les touts petits de la nouvelle génération de 2017 pointent leur nez, ils seront plus d'une quinzaine à la rentrée de septembre. Les 13 CM2 pensent déjà à leur passage en sixième. Une étape importante puisqu'ils quitteront le giron de cette petite école communale, bien rassurante et structurante pour voler de leurs propres ailes avec l'assurance tranquille que donne le travail accompli dans de bonnes conditions.

L'année fut riche en expériences grâce à l'intervention de l'école de cirque ''Équilibre'' qui a travaillé avec les 5 classes lors d'ateliers sur les arts du cirque et avec la réalisation d'un spectacle sous un grand chapiteau. Spectacle suivi par de nombreux parents. Les classes ont exploité en commun ce thème du cirque décliné dans de nombreuses matières et disciplines notamment en arts plastiques.

Cette idée d'un thème commun dans le projet des classes a créé une dynamique au sein de l'école et permis un réel travail d'équipe des enseignants. Elle va être prolongée l'année prochaine sur un autre thème mobilisateur. Le nouveau projet d'école insistera d'ailleurs sur ces pratiques partagées au sein de l'équipe enseignante.

Pour l'année prochaine, l'organisation pédagogique de l'école reste la même avec répartition des CP et CM1 sur deux classes ce qui donne une classe de PS MS et une classe de GS CP dans le bâtiment des maternelles, une classe de CP CE1, de CE2 CM1 et de CM1 CM2 dans les installations de l'ancienne école.

Au niveau des enseignants, Mme Muriel Roman qui voulait travailler avec d'autres niveaux de classe changera d'école. Mme Lebossé a obtenu sa nomination sur l'école et prendra sa suite dans la classe de PS MS. Les autres enseignants gardent les mêmes classes et se prépareront à accueillir les élèves le 4 septembre dans les meilleures conditions.

Bruno Andrieu

Voisins vigilants

https://www.voisinsvigilants.org

Mais tout le monde n'utilise pas les réseaux sociaux.

Le **dispositif Voisins vigilants** permet de rester connecté à la vie de votre quartier avec un simple téléphone portable ! Pas besoin d'être expert en nouvelles technologies, le système d'alertes Voisins Vigilants a été conçu pour être accessible à tous. Performant et innovant, il informe instantanément chaque Voisin Vigilant dès qu'un danger potentiel est signalé par un voisin ou par la police municipale.

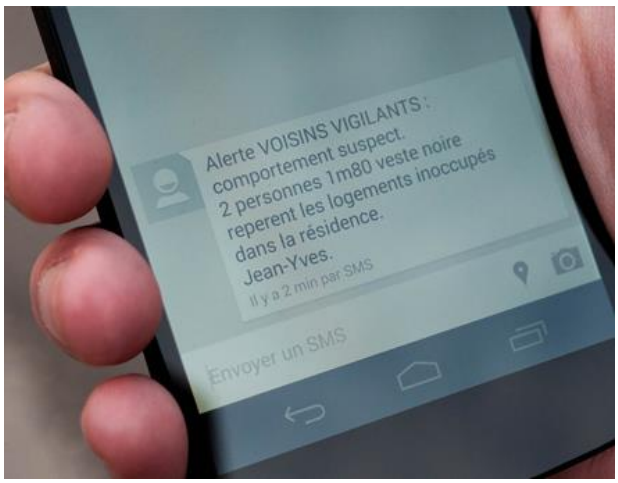

Le personnel communal

Service Technique
Alain GIRARD a fait valoir ses droits à la retraite. Il a été remplacé par Sandro FONSON qui habite la commune. Ancien militaire que certaines personnes ont pu voir lors de la cérémonie du 8 Mai à ORSAN, il possède de nombreuses qualifications qui seront très utiles pour la commune.

Service Périscolaire
Suite à la suspension des contrats aidés, une grande incertitude entoure le fonctionnement du périscolaire pour la rentrée. Claire GOUZY a achevé son contrat CAE de 2 ans. Nous la remercions pour son dynamisme et lui souhaitons de retrouver rapidement une nouvelle opportunité. Le renouvellement des contrats de Lucien et Clara reste suspendu aux décisions du nouveau gouvernement. Nous ne doutons pas que celui-ci nous apportera une réponse favorable dans l'été.

Rythmes scolaires

Depuis Septembre 2014, la commune d'ORSAN a mis en œuvre la réforme des rythmes scolaires en respectant le premier décret du ministre de l'éducation de l'époque. Les enfants avaient donc 5 matinées d'enseignements et des journées raccourcies. Pour permettre la gratuité des activités périscolaires pour les 3 heures libérées, la commune a choisi de s'appuyer sur des recrutements d'animateurs en contrat aidé et de solliciter des bénévoles.

Trois ans après, le nouveau gouvernement envisage de mettre fin à l'aide financière et l'ouverture de nouveaux contrats aidés a été suspendue. Toutes ces mauvaises nouvelles nous ont fait réfléchir au financement des TAP pour 2017-2018. Clairement, nous envisagions de faire payer les TAP.

La parution d'un nouveau décret permettant un retour à 4 jours nous a tout de suite semblé la meilleure opportunité.

Sous réserve de l'accord de l'éducation nationale, à la rentrée, les enfants devraient donc retrouver le rythme suivant.
Ecole : le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9H à 12H et de 14H à 17H.
Le périscolaire sera ouvert ces 4 journées de 7H30 à 9H et de 17H à 18H30 et bien sûr toujours entre midi et 14H.
Le centre aéré de Codolet accueillera de nouveau les enfants le mercredi toute la journée. Il n'y aura par contre plus de transports entre Orsan et Codolet.

Conformément à l'agrément CAF qui lie le périscolaire d'ORSAN avec la CAF, des activités seront toujours proposées pendant les plages horaires d'ouvertures.

Tous les parents concernés seront informés de la décision prise par l'éducation nationale au cours de l'été.

Nouveau tarif périscolaire Rentrée 2017

A compter de la rentrée scolaire 2017/2018, les nouveaux tarifs de la garderie seront 0,75€, 0,80€ ou 0,85€ le matin et le soir en fonction du coefficient social. Les tarifs de la cantine restent inchangés.

L'ambroisie

Les ambroisies sont des plantes exotiques envahissantes qui ont été classées comme espèces nuisibles à la santé humaine depuis la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé.
En effet le pollen des ambroisies peut provoquer des symptômes allergiques sévères : rhinite, conjonctivite, eczéma, urticaire, apparition ou aggravation de l'asthme.

Le décret n°2017-645 du 26 avril 2017 relatif à la lutte contre l'ambroisie à feuilles d'armoise, l'ambroisie trifide et l'ambroisie à épis lisses fixe les mesures qui doivent être prises au niveau national et local pour prévenir l'apparition de ces plantes.

En région Occitanie, l'ambroisie à feuilles d'armoise et l'ambroisie trifide s'étendent progressivement ; c'est le moment d'agir avant qu'il ne soit trop tard, en nous aidant à repérer et signaler la présence d'ambroisie. La lutte contre l'ambroisie est l'affaire de tous !

Pour plus d'informations : https://www.occitanie.ars.sante.fr/
(rubrique santé et prévention – santé et environnement – air – pollens)

Pour signaler la présence d'ambroisie : http://www.signalement-ambroisie.fr/

Merci de votre coopération !

Moov'ORSAN

Pour notre 3ème année nous avions une soixantaine d'adhérents enfants et ado - adultes de tous les âges.

Nous conclurons cette année par un spectacle des enfants le samedi 1er juillet à midi à l'occasion de la fête votive.

Pour la rentrée les cours adultes auront toujours lieu le mercredi de 18h30 à 20h (zumba et renforcement musculaire), et nous regardons la possibilité de rajouter un autre jour.

Pour les cours enfants rien n'est fixé à l'heure où nous écrivons cet article. Nous mettrons les informations sur notre page Facebook dès que nous en saurons plus. N'hésitez pas à aimer notre page pour suivre notre actualité.
https:/www.facebook.com/moovorsan

Pour tout renseignement vous pouvez nous envoyer un mail à moovorsan@gmail.com ou contacter l'un des membres du bureau (Josiane - Cécile - Catherine)

Etat Civil

Ils sont arrivés
Hanna RAIS
Gabin LEPRINCE
Romane GIRARD
Noa CAZORLA

Ils se sont dit « oui »
LAFUITTE Cyril et DEVILLE Audrey

Ils nous ont quittés
GUARDIOLA Serge
MARIGNANE René
JUBERIAS Mireille

Certaines personnes ne figurent pas dans ces listes, car elles ont exprimé le souhait de ne pas y apparaître.

Yoga pour tous

La 5ème année de l'association "Yoga pour Tous" s'achèvera le dernier mardi du mois de juin soit le 27/06/2017.

Mais l'association reprendra les cours en septembre, pour entamer sa 6ème année le mardi 26/09/2017.

Comme habituellement, les cours se dérouleront à la Maison des Associations dans le cœur du village. Les horaires seront maintenus les mardi soir de 18h30 à 19h30.

L'association comptait cette année 15 adhérents fidèles et des plus assidus !

Le Yoga est une pratique millénaire qui vient de l'Inde, et peut être associé à une philosophie de vie.

Cette pratique permet l'harmonie du corps, du mental et de l'esprit à travers des postures corporelles et la respiration.

Contrairement aux idées reçues et craintes de certains, cette discipline peut être pratiquée par tout un chacun quelle que soit sa condition physique.

L'harmonie du corps s'acquiert avec la pratique et chacun à son rythme, sans jugements.

Si votre curiosité est suscitée, n'hésitez pas à venir assister gratuitement au cours de reprise, le mardi 27/09/2017.

Les cours sont assurés par Sandra Leconte qui exerce le yoga depuis 10 ans.

Diplômée de l'institut français de Yoga et du Krishnamacharya Healing and Yoga Foundation, tradition Desikachar (INDE)

Pour tous renseignements et inscriptions
Sandra Leconte : 06.77.08.65.34

Je vous souhaite un excellent été et vous dis à la rentrée !

Club Taurin Lou César

- 1er Mai 2017 : Jour que tous les Orsannais attendent avec impatience !

Nous avons commencé cette belle journée, par notre traditionnel déjeuner au près avec les Gardians de la manade du Rousty et en musique avec la Pena du Midi.
A 11h30 l'Abrivade a traversé notre village, sous une belle Coupo Santo.
Sous un beau soleil, un grand nombre de personnes on envahit les rues du village pour l'Apéro.

A 17h00 tout le monde était au rendez-vous des arènes pour jouer avec les vachettes.

- 20 Mai 2017 : Ferrade à la Manade DEVAUX !

Cette année le bus des Orsannais est parti à Sainte Eulalie (30) sur les terres de la Manade Devaux. Nous avons eu droit à un accueil convivial et amical. L'apéro s'est déroulé sous un très joli cadre. L'après-midi, les plus courageux ont pu se frotter aux vachettes dans l'arène !

Projet été 2017 :
Soirée Toro piscine

APE

L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale a eu lieu le 30 Septembre et nous avons été surpris du peu de parents présents (2 seulement) malgré l'apéritif offert. Mais nous ne doutons pas que vous serez plus nombreux l'année prochaine.

Bourse Aux jouets

La bourse aux jouets a malheureusement dû être annulée suite à un manque d'exposants.

Noël

Vous avez été nombreux encore cette année à commander vos sapins auprès de l'APE et nous vous en sommes reconnaissants.
Le spectacle de Noël était féérique et a enchanté les enfants.
Cette année encore le Père Noël accompagné de son lutin ont bien gâté nos bambins.
Nous avons ensuite eu le plaisir de les voir chanter pour le Père Noël. Les membres de l'APE leur ont ensuite servi le gouter. Pour l'occasion l'OCCE (Association créée par les maîtresses de l'école) avait organisé un magnifique mini marché de Noël.

Le Loto

Il a eu lieu le 22 Janvier, grâce à la générosité de nos commerçants orsannais mais aussi laudunois et bagnolais, nous avons pu vous fournir de jolies quines qui nous l'espérons ont fait votre bonheur.

Carnaval

Tout comme l'an passé l'APE a offert le gouter aux enfants de l'école lors d'un après-midi récréatif auquel était convié les parents. Les déguisements étaient tous plus colorés et imaginatifs les uns que les autres.

Soirée Carnaval

La soirée Carnaval a bénéficié d'une ambiance au top malgré le nombre de participants moins importants que l'an dernier. L'aligot préparé par Monsieur le Directeur a ravi nos palais.
Les parents comme les enfants ont joué le jeu des déguisements et plusieurs d'entre vous se sont vu remettre des prix pour leur originalité !

La semaine du Cirque

Nos enfants, grâce au financement APE, Mairie, OCCE ont pu bénéficier d'une semaine de cirque. Semaine au cours de laquelle ils ont pu apprendre les bases des métiers du cirque.
A la fin de cette semaine, les enfants nous ont livré un superbe spectacle qui a émerveillé tous les spectateurs présents.

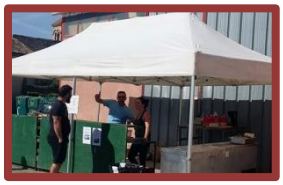

Le vide Grenier

Il a eu lieu le 21 Mai et malgré un petit air le matin, le temps était avec nous.
Nous avons passé une merveilleuse journée pleine de convivialité.
Nous remercions les exposants mais aussi les personnes venues chiner ou s'installer auprès de la buvette/snack.

La fête de l'école

La fête aura lieu le 23 Juin 2017. L'après-midi sera réservée aux enfants, nous leur livrerons des jeux lors d'une kermesse organisée rien que pour eux !
Le soir après le spectacle organisé par les maîtresses, place à la fête ! Nous vous attendons tous à la buvette où vous profiterez des boissons mais aussi du repas, le tout dans la bonne humeur que l'on connait à **Orsan** !

Nous vous rappelons que les fonds récoltés sont redistribués dans les différentes activités fournies aux enfants. Ainsi votre implication dans ces évènements est indispensable si vous souhaitez conserver la qualité des activités de nos enfants.

Nous remercions d'ailleurs tout particulièrement les « habitués » de nos activités. Merci car même si nous nous démenons, cela ne servirait à rien si vous n'étiez pas là. Alors MERCI !!!!

Pour nous contacter :
orsan.ape@gmail.com
Ou via Facebook « APE Orsan Officiel »

Tennis Club Orsan

11 Février : Encore une fois cette année, déplacement convivial à Montpellier pour l'Open Sud de France. Les membres du club ont assisté aux demi-finales du tournoi. 2 matchs très intéressants se concluant par des victoires d'Alexander ZVEREV sur le Français Jo-Wilfried TSONGA au terme d'un match en 3 sets (6-7 , 6-2 , 6-4) et de Richard GASQUET sur Benoît

JT TOUR à Orsan

Le 3 avril, Orsan a été retenu comme étape du JT Tour, structure de tennis spécialisée dans la formation des jeunes compétiteurs ainsi que dans l'organisation de rendez-vous sportifs. Une grande réussite et des jeunes ravis !

Journée Portes Ouvertes du 8 mai

Comme chaque année tous les 8 mai, le Tennis Club d'Orsan conviait tous les adhérents du club, jeunes et adultes, ainsi que tous les proches du Club, d'Orsan ou d'ailleurs, à la traditionnelle Journée Portes Ouvertes du TCO. Un moment de convivialité !!!

Beaucoup de monde présent pour échanger des balles sous forme de doubles : le mistral n'a découragé ni les jeunes, ni les adultes.

Après, place à l'apéritif offert par le Club puis barbecue et repas "tirés du sac".

Les courts ont de nouveau été très garnis l'après midi.

Tournoi Intervillages 2016/2017 :

C'est avec plaisir que le TCO a rejoint en septembre 2016, après un petit break, l'Intervillage réunissant les Clubs de Chusclan, St-Etienne-des-Sorts/Vénéjean, Val de Cèze, St-Gervais et Sabran. Les rencontres ont permis aux adhérents du TCO de se frotter à d'autres joueurs des villages alentours. Politesse oblige, nous avons su être combatifs sans jamais compromettre les envies de victoire de nos adversaires. Il en sera tout autrement l'an prochain !

Journée Doubles à Méjannes le Clap :
Belles rencontres de doubles à Méjannes-le-Clap toute la journée du 20 mai avec les autres clubs de l'Intervillage. Le TCO a été le club le plus représenté avec 8 participants et 8 spectateurs ! La catégorie "double mixte" a vu la victoire du double de St-Etienne-des-sorts, les doubles d'Orsan prenant les 2è et 3è places (Josiane/Bernard et Karine/Alain respectivement). Les doubles Hommes ont eu moins de chances (oui, certainement qu'une question de chance...) finissant aux 7 et 8è places (Laurent/Pierre et Daniel/Jérôme respectivement).

Tournoi interne adultes: Challenge de la Commune d'Orsan
Le TCO a organisé un tournoi interne 2017 avec remise en jeu du Challenge de la Commune d'Orsan offert l'an passé par la Mairie. Les joueurs du club ont été répartis en 2 poules et la Finale se joue le 10 Juin (Alain, tenant du titre 2016, contre Laurent).
Nouveauté cette année : la mise en place d'une poule "Féminines" avec 4 participantes (Karine, Ève, Catherine et Céline), Josiane ayant participé au tableau masculin avec de très belles rencontres à la clef ! Finale tableau féminin : Karine contre Catherine.

Tournois enfants :
Le 10 juin, a lieu le Tournoi interne Enfants.
Le 11 juin, 6 jeunes d'Orsan participent à l'Intervillages Enfants. Félicitations à Jules, Estéban, Alexandre, Luca, Arthur et Aurore.

En parallèle, l'école de tennis poursuit ses activités avec de nombreux enfants au rendez-vous pour les entraînements

Pour nous rejoindre :
Le Club House est ouvert les samedi matin de 10h à 12h - Suivez notre actualité sur www.facebook.com/TCOrsan

Ensemble Vocal Amadéus

L'effectif a encore augmenté cette année ce qui porte notre ensemble vocal à 52 choristes.
Nous avons commencé l'année 2017 par un hommage aux chœurs de l'armée rouge décédés dans un accident d'avion le 25 décembre 2016.
M.Aliksey KENT (ancien légionnaire) est venu nous demander si nous voulions rendre hommage à ces choristes, car en France aucun hommage ne leur a été rendu, nous avons donc chanté au forum de Laudun le 26 janvier devant environ 800 personnes venues nous écouter malgré la neige qui était tombée la veille.

Très beau concert avec la participation de 5 autres chorales de la région, Chaque chorale a chanté son programme, et pour finir nous avons interprété 2 chants en commun un en Russe et un en Français sous la direction de M. Kent.
Nous avons chanté à l'hôpital d'Uzès, à la maison de retraite les 7 sources, ainsi que pour le vernissage de l'association de peinture de Laudun.

Toujours sous la direction de M. Kent, nous avons monté un ensemble de choristes de 5 chorales de la région, appelé « Et pourquoi pas », et nous sommes montés à l'auditorium de Lyon à la salle 3000 et nous avons chanté devant 2800 personnes en compagnie des Chœurs de l'Armée Rouge dirigés par le général Eliseev.

Nous avons participé à une rencontre de 7 chorales à Tavel, et nous avons été invités au concert de fin d'année de la chorale contre temps de Viviers dirigé par Marie-Hélène Loyer le vendredi 2 juin 2017 à Viviers.
Super concert sous la direction de Rémy Castanier secondé par Jennyfer Sanchez soliste qui a chanté 2 solos accompagné de Rémy Castanier au piano.

Notre concert de fin d'année aura lieu le samedi 17 juin 2017 à 21 heures à la salle des fêtes d'Orsan, malheureusement le programme accepté par l'église est trop rigide, et ne nous permet pas de chanter notre programme, seuls les chants sacrés sont autorisés !!!
Tous les choristes regrettent énormément, car l'acoustique d'une église se prête mieux aux chants que la salle des fêtes d'Orsan.

Nous espérons que le public sera nombreux pour venir nous écouter.
Le Président : François SANCHEZ

Comité des fêtes

Depuis septembre 2016 un nouveau bureau a été élu au comité des fêtes de notre beau village.
Ont été élus :
Enzo Fonson : Président
Walter Lamothe : co président
Audrey Desmare : co présidente
Julie Renverseau : trésorière
Audrey Couteau : trésorière adjointe
Angélique Jouve : secrétaire
Olivier Desmare : secrétaire adjoint
Emmanuelle Bodi et Coralie Denis : conseillère et responsable communication

ainsi que nos membres actifs : Mickael G. , Denise S. , Driss B., Sandro F. , Christophe L. , Florian D. Amandine D.

Nous avons à cœur d'animer notre village et vous proposer des manifestations pour tous. Vous avez répondu présent pour la Saint Sylvestre et le loto, nous vous attendons plus nombreux à nos prochaines manifestations !!! (NDLR : apéro mousse - bodega - fête votive - soirée Halloween - et bien d'autres.).

Nous avons déjà pleins d'idées pour l'an prochain : bal musette, concours de boules, bodega ...

Vous pouvez nous contacter via facebook ou par mail comitedesfetesorsan@gmail.com, il y aura toujours quelqu'un pour vous répondre.

ON compte sur vous !!! ET n'oubliez pas :
"Notre cœur est à Orsan comme notre esprit est à la fête "

Les cheveux argentés

Nous vous indiquons ci-dessous la composition du conseil d'administration et du bureau pour l'année 2017:

Présidente d'Honneur :	Prieur Yvette	**Membres :**	
Président actif :	Sauze René	Mesdames :	Caput Claudie
Vice-présidente :	Montané Henriette		Delafoy Colette
Secrétaire :	Lévêque Jacques		Lapôtre Ghislaine
Secrétaire-Adjointe :	Baron Marie-Elise		Petiot Marie-Rose
Trésorier :	Lévêque Jacques		Ponsero Emilie
Trésorier-Adjoint :	Martinot Albert		Reynaud Marie-France
			Roure Aline
			Vuccic Valérie
		Monsieur :	Caput Aimé

Réalisations déjà effectuées à ce jour :

L'assemblée générale a eu lieu le 16 janvier 2017.

Comme les années précédentes, il ne restait pas beaucoup de chaises vides. Mais tout le monde a pu se caser. Après avoir observé une minute de silence pour nos amis disparus en 2016, écouté le compte-rendu des activités de l'année écoulée, les projets pour 2017, ainsi que le compte-rendu financier, les adhérents ont partagé la galette des Rois !

Le vendredi 27 janvier 2017 à 14 h 30 :

- Tous les adhérents étaient invités à notre après-midi photos, diaporama et films de l'année 2016, suivie, bien sûr, d'un petit goûter.

Le lundi 13 février 2017 à 14h30 :

- Un petit loto, où étaient présentes des personnes d'Orsan et des villages avoisinants qui y ont participé avec enthousiasme.

Le lundi 27 février 2017 :

- à 14 h 30, un concours de belote avec 42 participants. Les gagnants : Michel de Chusclan et Raymond de Vénéjan.

Samedi 18 mars 2017 :

- Repas annuel de printemps, avec 91 participants. La nouvelle animation musicale a été fort prisée par le public, et a mis beaucoup d'ambiance.

Vendredi 27 mars 2017 :

- Petit loto avec une quarantaine de participants.
  Dominique de Chusclan a remporté le carton plein.

.

Vendredi 07 avril 2017 :

- À 8h, 41 personnes ont pris le car, pour visiter le Musée Daudet, manger un couscous à Courry, visiter la grotte de la Salamandre à Méjannes le Clap, et être de retour à Orsan vers 19h, fatiguées, mais ravies.

Lundi 24 avril 2017 :

- A 14h30, 34 participants se sont affrontés lors d'un concours de belote.
  C'est Marie-Rose et Reine de Codolet qui ont gagné.

Jeudi 18 mai 2017 :

A partir de 14h30 a débuté notre après-midi provençale avec Païs Nostre,
Le public orsannais était un peu clairsemé, complété par les fans des environs de Païs Nostre. Cet après-midi fort réussi, s'est terminé, bien sûr, par un goûter.

Lundi 29 mai 2017 :

A 14h30, 24 personnes se sont opposés lors d'un concours de belote.
Geneviève et Aimé sont arrivés seconds.

Le mardi 06 juin 2017 :

A 8h, nous sommes partis pour une visite guidée de la grotte du Thaïs à St Nazaire en Royan dans la Drôme, une croisière-déjeuner sur un bâteau à roue, le long de la drôme et de l'Isère, l'après-midi une visite guidée des jardins des fontaines pétrifiantes de la Sône, et pour finir une dégustation de pognes à Romans. Nous étions de retour à Orsan vers 19h, recrus, mais satisfaits de cette journée détente.

À noter sur vos Tablettes :

Septembre 2017 :

- Du 06 au 10-09-2017 : séjour à St Jean de Sixt 74450.
- Le lundi 25 à 14 h : concours de belote.

Octobre 2017 :

- Le lundi 16 à 14 h : concours de belote.
- Le samedi 28 octobre 2016 : notre repas d'automne, avec animation.

Novembre 2017 :

- Le lundi 06 à 14 30 : loto inter-membres, 2 € les 5 cartons.
- Le lundi 27, à 14 h : concours de belote.

Décembre 2017 :

- Le dimanche 03 décembre 2017 aura lieu le loto du club.

Bonnes vacances à tout le monde, en ayant une pensée affectueuse pour nos malades.
Et à très bientôt !

Le Bureau

Convention avec la fondation « 30 millions d'amis »

La commune a signé une convention de partenariat, avec la fondation « 30 Millions d'amis » permettant la stérilisation et l'identification des chats errants sans propriétaire sur le domaine public de la commune d'Orsan, en vue de limiter leur prolifération.
Le but final étant de les réintroduire dans le milieu où ils ont été capturés, sans crainte de voir la population féline se multiplier. Dans le cadre de cette convention, la fondation attribuera à la commune, une aide dont les montants maximums ne pourront pas dépasser 80€ pour la stérilisation et le tatouage d'une chatte et 60€ pour la castration et le tatouage d'un chat.

Carte d'Identité biométrique

La commune d'ORSAN n'est pas équipée pour délivrer la carte d'Identité. Vous devez donc vous adresser à une commune voisine (Laudun-L'ardoise, Bagnols-sur-Cèze ou Pont-St-Esprit).

Infos utiles

Ramassage des déchets

Ramassage des ordures ménagères les mardi et samedi matin.

Ramassage du tri sélectif le jeudi matin (sacs jaunes).

Nous vous demandons de sortir vos sacs ou containers uniquement la veille du ramassage et de rentrer les containers lorsque le ramassage a été réalisé.

Bibliothèque

Horaires Juillet (Fermé en Août)
Lundi de 15H à 17H30
Mercredi de 15H à 17H30
Vendredi matin de 10H à 12H

Nouveaux HORAIRES
à compter du 04/09/2017
Lundi de 14H à 17H30
Mardi de 14Hà 17H30
Vendredi matin de 10H à 12H

Site internet de la bibliothèque

http://Mabib.fr/biborsan

Rappel des numéros utiles

- Mairie : 04.66.90.14.09
- Périscolaire : 04.66.90.04.10
- Ecole Primaire : 04.66.90.11.80
- Ecole Maternelle : 04.66.90.16.22

L'agence postale communale est située dans les locaux de la mairie et est ouverte en même temps soit
Le lundi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le mardi de 14h à 17h
Le mercredi et samedi de 9h à 12h
Fermé le samedi matin en juillet et août

Professions médicales sur la commune

- Cabinet Malplat Vissac Philip : 04.66.33.04.07
- Cabinet Bouvet Fache : 06.13.07.32.90
- Kiné Janiga : 04.66.89.56.49
- Docteur Abgrall-Roques : 04.66.79.48.55

En cas d'urgence, le 112 depuis un téléphone portable et le 15 depuis un téléphone fixe.

Autorisation de sortie du territoire (AST) obligatoire à partir du 15 janvier 2017

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est rétablie à partir du 15 janvier 2017. Ce nouveau dispositif est applicable à tous les mineurs résidant habituellement en France. Il s'applique également à tous les voyages, individuels ou collectifs (voyages scolaires, séjours de vacances, séjours linguistiques...), dès lors que le mineur quitte le territoire français sans un titulaire de l'autorité parentale.

L'autorisation de sortie du territoire donnée par un titulaire de l'autorité parentale est rédigée au moyen d'un formulaire que vous pouvez télécharger sur le site internet service-public.fr.

Aucune démarche en mairie ou en préfecture n'est nécessaire pour l'obtention de ce document.

L'équipe municipale et le personnel communal vous souhaitent de bonnes vacances